

L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Plusieurs témoins ont parlé au Comité de la nécessité d'évaluer les programmes. Ainsi, M^{me} Maggie Hodgson, directrice générale du *Nechi Institute on Alcohol and Drug Education*, a recommandé avec conviction d'accroître les efforts faits pour évaluer les programmes. Dans son propre programme, l'application des recommandations résultant d'une évaluation précédente a permis à l'organisme d'accroître sa productivité de 166 p. 100 tout en diminuant ses coûts de 12 p. 100. Le Comité convient qu'il ne faut pas s'attendre à obtenir souvent de tels résultats, mais il croit que les données de l'évaluation peuvent néanmoins permettre de mieux comprendre le fonctionnement des programmes et de l'améliorer.

Ces évaluations procureront aux responsables d'un service les renseignements nécessaires pour établir les priorités de façon rationnelle et pour redistribuer les ressources en fonction de l'évolution des besoins des clients. On pourra ainsi découvrir et mettre au point les méthodes les plus efficaces tout en s'efforçant d'utiliser les ressources à meilleur escient.

- 26. Le Comité permanent recommande d'effectuer une évaluation des activités et des répercussions de tous les nouveaux programmes de prévention, de traitement et de réadaptation qui concernent l'abus des substances dangereuses et qui sont financés au moins en partie par le gouvernement fédéral.**

Il faudrait donner aux responsables des programmes l'occasion d'apprendre quels sont les objectifs et les méthodes d'une évaluation. Les programmes donnent de meilleurs résultats lorsqu'ils sont revus en permanence et modifiés selon les besoins. Il faudrait également donner aux responsables des services les moyens de suivre leurs programmes et leurs clients, d'analyser les résultats de leurs efforts et d'évaluer les possibilités de changement des activités. De cette façon, le travail d'évaluation serait plus étroitement lié au fonctionnement quotidien du service.

À propos de la nécessité de donner aux prestataires de services les compétences nécessaires pour faire des évaluations, M^{me} Hodgson a affirmé qu'il ne suffisait pas d'enseigner les méthodes d'évaluations aux intéressés, car ces derniers doivent également être sensibilisés aux questions locales et au développement socio-éducatif. Il est possible de parvenir à ce résultat si les prestataires de services reçoivent une formation et participent au travail d'évaluation.

- 27. Le Comité permanent recommande au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social de donner une formation sur l'évaluation des programmes aux organismes socio-éducatifs dont il subventionne les programmes.**